



Église des Pays de l'Ain

2 SEPTEMBRE 2020 - N° 8-9



La figure du Curé d'Ars reste exemplaire pour tous.

Chers frères et soeurs, la figure du Curé d'Ars reste exemplaire pour tous. Si nous voulons être des chrétiens authentiques, des saints, apprenons de lui la simplicité, le désintéressement, la pureté dans les intentions et dans l'action, l'ascèse, la fidélité à Dieu et à l'Évangile, la fidélité aux sacrements célébrés, participés et vécus. La figure de Jean-Marie Vianney nous invite à nous laisser façonner par le sens profond, la beauté incommensurable et la dignité prodigieuse des sacrements de l'eucharistie et de la pénitence, et à nous en remettre à leur force transformatrice. Face aux réponses inadaptées à notre soif de vérité, de sens et d'accomplissement, face au système incapable de satisfaire nos besoins les plus authentiques, le Curé d'Ars nous enseigne que l'union personnelle intime avec le Christ aide à conformer nos désirs à la volonté de Dieu, nous comble de joie et de bonheur, nous aide à être sel et lumière du monde. C'est de la sainteté du baptisé que dépend la crédibilité de son témoignage. C'est de sa sainteté que dépend sa capacité à former une famille authentiquement chrétienne, à vivre la communion fraternelle, à construire la société selon la grammaire des valeurs immuables inscrites dans les profondeurs

mêmes de l'être humain et de la Création. La sainteté est possible pour tous. La sainteté est accessible à tous. Soyons saints comme notre Père céleste est saint.

Demandons à l'Esprit Saint qui, une fois encore, transformera sacramentellement le pain et le vin en Corps et en Sang de Jésus Christ, de venir nous transformer en hommes et femmes nouveaux, pour l'Église et pour le monde de ce XXI^e siècle. Et par l'intercession de saint Jean-Marie Vianney, qu'il aide tous les membres du Peuple de Dieu à être, par leur vie, des témoins de l'amour du Seigneur.

Cardinal Pietro Parolin

Extrait de l'homélie du 4 août 2020

Illustration : Messe pour la fête de saint Jean-Marie Vianney, 4 août 2020

Agenda de notre évêque

Dimanche 30 août

Installation du P. Rémi Griveaux à Ars

Du mardi 1^{er} au dimanche 6 septembre

Session des séminaristes

Dimanche 6 septembre

Installation du P. Marcellin Kouloukiabonga à Hauteville

Mardi 8 septembre

Réunion du doyenné de Bourg avec les Pompes funèbres du secteur
Déjeuner avec les ordinands du Chemin Neuf
Préparation du week-end de la Fraternité Magnificat

Mercredi 9 septembre

Rencontre du vicaire général et de l'économiste
Rencontres individuelles et déjeuner avec les nouveaux chefs d'établissement de l'enseignement catholique

Jeudi 10 septembre

Journée de rentrée diocésaine et Assemblée générale de l'Association diocésaine

Vendredi 11 septembre

Fraternité missionnaire diocésaine

Samedi 12 septembre

Ordinations pour la communauté du Chemin Neuf au sanctuaire d'Ars

Dimanche 13 septembre

Présentation du P. Emmanuel Kabemba à la paroisse de St Denis les Bourg et Péronnas et confirmations à Buellas

Du dimanche 13 au vendredi 18 septembre

Visite pastorale de St-Denis-les-Bourg et Péronnas

Samedi 19 septembre

Messe de rentrée de l'enseignement catholique à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Rencontre des confirmands du doyenné de Dombes et de Lantenay à Bourg-en-Bresse

Dimanche 20 septembre

Installation du P. Donatien Mbala à Villereversure
Messe de rentrée des scouts d'Europe au Sanctuaire de Cuet

Mardi 22 septembre

Conseil d'administration de l'Association diocésaine
Rencontre des confirmands du Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse
Bureau du Secours catholique

Mercredi 23 et jeudi 24 septembre

Formation provinciale à l'accompagnement spirituel à Ars

Vendredi 25 et samedi 26 septembre

Week-end de la Fraternité Magnificat à l'abbaye Notre-Dame des Dombes

Dimanche 27 septembre

Ordination diaconale de Loïc Biot à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Mardi 29 et mercredi 30 septembre

Rencontre des évêques de la Province à Ars

Jeudi 1^{er} octobre

Conseil presbytéral à l'abbaye Notre-Dame des Dombes

Vendredi 2 octobre

Conseil presbytéral avec les doyens à l'abbaye Notre-Dame des Dombes
Collège des consultants

Samedi 3 octobre

Marche avec l'Évangile : marche pour la création à l'Abbaye de Sélignac

Dimanche 4 octobre

Rencontre des diacres permanents et institutions au lectorat

Nominations - 4^e série

A dater du 1^{er} septembre 2020 (sauf exception mentionnée)

Fins de mission

L'évêque remercie fraternellement les prêtres et les laïcs en fin mission pour le travail accompli dans le cadre des responsabilités confiées.

Prêtres

- Le Père François RINEAU, Oblat de Saint-Vincent-de-Paul, est déchargé à sa demande de son office d'aumônier de la Clinique Convert. Il conserve ses autres missions.

Laïque en mission ecclésiale

- Mme Roseline DE ROMÉMONT, membre de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse depuis 2010 et responsable diocésaine des aumôneries hospitalières depuis 2014, est déchargée à sa demande de ses missions.

Nouvelles missions ou renouvellements

Prêtres

- Le Père Fabrice LETELLIER, Oblat de Saint-Vincent-de-Paul nommé vicaire dans la paroisse du Sacré-Cœur de Bourg, est nommé en outre avec l'accord du Supérieur général de son institut, aumônier de la Clinique Convert, pour une durée de trois ans renouvelable.

- M. l'abbé Nicolas SAUTEREAU, curé du groupement paroissial de Misérieux et vice-chancelier, est nommé en outre adjoint du délégué épiscopal pour les affaires matrimoniales (bureau des mariages).

Laïque en mission ecclésiale

- M. Jacques BOURGEOIS, membre

du Conseil diocésain des affaires économiques, est renouvelé dans sa mission pour une durée d'un an, à dater du 1^{er} juillet 2020.

- Mme Isabelle DARONNAT, membre de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse, est nommée en outre responsable diocésaine des aumôneries hospitalières pour une durée de trois ans renouvelable.

- Mme Colette RIGOLLET, responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés, est renouvelée dans sa mission pour une durée de deux ans.

- M. Olivier ROUCHER, directeur diocésain émérite, est nommé accompagnateur-conseiller de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, pour une durée d'un an, dans l'attente de la nomination d'un nouveau directeur diocésain pour la rentrée scolaire 2021-2022.

- Mme Sophie SANTOURIAN est nommée membre de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse pour une durée de trois ans renouvelable.

Conseil Diocésain pour l'Évangélisation

Le Conseil Diocésain pour l'Évangélisation, constitué le 1^{er} décembre 2017, est renouvelé pour une durée d'un an renouvelable. Il est composé des personnes suivantes :

- Mme Caroline BELAT, responsable adjointe de la pastorale des familles

- Mme Gaëlle-Marie CIEREN, secrétaire de la Pastorale des jeunes (Paje)

- Mme Isabelle DARONNAT, responsable diocésaine des aumôneries hospitalières

- M. Guilhem DUVAL, délégué épiscopal à l'information

- M. Daniel REVAUD, diacre permanent

- **M. Maurice SIMPLEX**, diacre permanent
- **Mme Damienne VAN BEEK**, en mission ecclésiale pour la catéchèse spécialisée

Le Conseil Diocésain pour l'Évangélisation exerce sa mission sous la dépendance de l'évêque. Il est au service des paroisses : il répond à leurs demandes en accompagnant leur réflexion et la mise en œuvre de leurs projets missionnaires.

Informations

Groupements paroissiaux

Fin de mission

- **Mme Lydie BRIET**, au service de la catéchèse du groupement paroissial d'Ambérieu-en-Bugey depuis 2013 (en congé parental en 2019-2020).

Nouvelle mission

- **Mme Peggy TABOR-GUITTAT**, au service de la catéchèse du groupement paroissial d'Ambérieu-en-Bugey, pour une durée de trois ans renouvelable.

Enseignement catholique

Fins de mission

Chefs d'établissement

- **Mme Isabelle BERNAGE**, écoles Ste-Blandine et St-Jean Bosco de Meximieux
- **M. Pascal LYANT**, collège St-Charles de Feillens
- **Mme Emmanuelle MARTINOÏA**, école St-Joseph de Jujurieux
- **Mme Anastasia MOLOWA-MATHON**, école St-Vincent de Ferney

Conseil de direction 2020-2021

Durant l'année 2020-2021, la conduite de l'Enseignement catholique sera assurée par l'équipe ainsi composée :

- **M. Olivier ROUCHER** : conseiller et coordinateur de la DDEC, président du conseil de direction

- **M. Yves FULCHIRON** : interlocuteur pour les questions d'ordre général et chargé de mission du 1^{er} degré
- **M. Thierry GUINOT** : chargé de mission du 2^e degré

Nominations par le Conseil de direction de l'Enseignement catholique

Chefs d'établissements

- **Mme Hélène CLANET**, école St-Vincent de Ferney
- **M. Jérôme DE COURTIVRON**, écoles Ste-Blandine et St-Jean Bosco de Meximieux (en plus de l'école St-Vincent-de-Paul de Montluel)
- **Mme Carole FRANCÈS**, écoles St-Joseph de Jujurieux et Jeanne-d'Arc de Lagnieu (en plus de l'école Ste-Marie d'Ambérieu-en-Bugey)
- **Mme Véronique LABELLE**, collège St-Charles de Feillens

Ces nominations seront promulguées dans *Église des Pays de l'Ain*.
Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,

Le samedi 29 août 2020,

En la fête du Martyre de saint Jean-Baptiste

+ **Pascal ROLAND**

Par mandement

P. Christian JOSSELINE

Chancelier

Journée de rentrée diocésaine et assemblée générale le 10 septembre 2020

L'assemblée générale de l'Association diocésaine, n'ayant pu se tenir à la date prévue au mois de juin, a été transférée au jeudi 10 septembre. Par décision de Mgr Roland elle sera l'occasion d'une journée de rentrée diocésaine ouverte à tous.

Conformément au Règlement intérieur de l'Association diocésaine de Belley-Ars (EPA 2013, °8), les membres titulaires et honoraires sont conviés à participer à l'assemblée diocésaine annuelle d'information de présentation des comptes **jeudi 10 septembre 2020 à la Salle des Pays de l'Ain** (29, rue du Dr Nodet à Bourg-en-Bresse).

Ordre du jour

- **8 h : messe**
- **10 h : assemblée générale** du diocèse, interventions sur les ressources, les projets en cours...
- **12 h : déjeuner** dans le jardin de l'évêché.
- **Après-midi : ateliers** animés par les services diocésains

Liste des ateliers

Ces ateliers seront l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques dans les différents groupements paroissiaux et de s'enrichir mutuellement. Il est possible de s'inscrire à deux ateliers dans l'après-midi.

- **Quels voyages pastoraux pour vos pastorales ?**
- **Pour un accueil de la personne en situation de handicap**
- **Devenir catéchiste ou animateur en aumônerie**
- **Parler aux jeunes de la sexualité**
- **Sécuriser les biens**
- **Communiquer dans le diocèse et en paroisse**

- **Solliciter de nouveaux donateurs avec le dépliant ressources**
- **Mutualiser les idées d'économies**
- **Point sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée**

+ Pascal ROLAND

Merci à tous les membres titulaires, honoraires et invités, de bien vouloir confirmer leur présence sur catholique-belley-ars.fr/rentree

Membres titulaires

Le Vicaire général, les membres du Conseil presbytéral (titulaires et suppléants) et du Conseil diocésain pour les affaires économiques, les doyens, les recteurs de Sanctuaire, les responsables des services de la pastorale de la santé, de la pastorale de la famille, de la pastorale des jeunes, du catéchuménat et des aumôneries (prison, hôpitaux, étudiants).

Membres honoraires

Les prêtres et diacres séculiers, incardinés dans le diocèse ou ayant une mission stable confiée par l'Evêque, les membres des instituts religieux ou séculiers ayant une activité apostolique dans le diocèse, les laïcs en mission ecclésiale et les personnes ayant reçu une lettre de mission, les salariés de l'Association diocésaine, les membres des Conseils économiques et pastoraux de paroisses, les responsables des Services diocésains et les directeurs des Maisons diocésaines d'accueil.

Invités

Personnes investies dans la vie des paroisses, des aumôneries, des services et des mouvements (trésoriers, notaires, secrétaires, référents travaux et contrats, bénévoles, catéchistes, animateurs d'aumônerie...)

Informations diocésaines

Ordination diaconale

Loïc Biot sera ordonné diacre pour le diocèse de Belley-Ars le dimanche 27 septembre à 15h à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse.

Messes de requiem

- Une messe pour les **P. Jean Guillet et Germain Cagnin** sera célébrée le dimanche 6 septembre 2020 à 18 h à l'église de Lagnieu.
- Une messe pour le **P. Marc Balleydier** sera célébrée le samedi 12 septembre à 10 h 30 à la chapelle des Vennes à Bourg-en-Bresse.

Ces trois prêtres sont décédés pendant le confinement. Une messe pour l'abbé Christian Laffargue avait eu lieu le 6 juillet dernier à Tossiat.

Sœurs Dominicaines de l'Eucharistie

Le mercredi 15 juillet 2020, les Sœurs Dominicaines de l'Eucharistie de Neuville-sur-Ain, réunies en chapitre sous la présidence de Mgr Pascal Roland, ont réélu comme Prieure générale pour une durée de six années pour la quatrième fois consécutive **Sœur Myriam de la Sainte Famille** (Sharon GRIMLEY) : conformément aux Constitutions de leur institut, cette élection a été acceptée et confirmée par l'évêque de Belley-Ars.

Ont été élues également 1^{ère} Conseillère **Sœur Marie Luce de la Sainte Trinité** (Luce HAIRAYE-REMY) et 2^e Conseillère **Sœur Rose de l'Immaculée** (Joëlle RIOTTE).

Dans la joie de cette nouvelle étape, les Sœurs se confient à nos prières pour toujours mieux servir dans leur vie de consacrées.

Quêtes impérées

Suite aux conséquences de la situation sanitaire mondiale, le Saint-Siège a décidé le report des quêtes impérées suivantes :

- **Pour les « lieux saints »** : le dimanche 13 septembre 2020, en la veille de la Fête de la Croix glorieuse. Les communautés chrétiennes de Terre Sainte, vivant dans des contextes déjà très éprouvés, bénéficient chaque année de la généreuse solidarité des fidèles du monde entier. Cette générosité permet de maintenir leur présence évangélique, en plus d'entretenir des écoles et des structures de soin ouvertes à tous les citoyens pour l'éducation de l'Homme, la coexistence pacifique et l'attention particulière aux plus jeunes et aux plus pauvres
- **Pour le « denier de Saint-Pierre »** : le dimanche 4 octobre 2020, 27^e dimanche du Temps Ordinaire et fête de saint François d'Assise

Urgence : aidons les écoles chrétiennes au Liban

Notre diocèse a noué depuis de nombreuses années des liens forts avec nos frères chrétiens libanais. C'est tout particulièrement le cas de l'Enseignement catholique de l'Ain, qui a organisé à de nombreuses reprises des échanges et des rencontres avec des écoles chrétiennes libanaises.

Le Père André Daher, prêtre et chef d'un établissement scolaire, qui est venu à plusieurs reprises dans notre diocèse, alerte les chrétiens de l'Ain sur l'état dramatique des écoles chrétiennes du Liban. Après des années de guerre, la pandémie avait déjà mis à rude épreuve la société libanaise et menacé l'existence des écoles chrétiennes du Pays du Cèdre. L'explosion survenue le 4 août, qui a fait plus de 150 victimes et des milliers de blessés, a dévasté la ville de Beyrouth et détruit de nombreuses écoles.

Les écoles catholiques du Liban accueillent 70 % des élèves libanais et 60 % des jeunes musulmans. Elles accueillent sans discrimination les enfants, quelles que soient leur communauté et leur religion. Ces écoles sont indispensables à la société libanaise, en permettant de faire grandir ses jeunes ensemble et en rendant possible le dialogue entre les différentes communautés. En ce moment, les écoles servent aussi d'abri à tous ceux dont les habitations ont été détruites.

Notre diocèse se mobilise donc pour soutenir nos frères libanais. Vous pouvez

les aider en envoyant vos dons à l'évêché, en indiquant que vous souhaitez affecter votre don à la solidarité avec le Liban.

« La disparition du Liban serait sans aucun doute l'un des plus grands remords du monde. Sa sauvegarde est l'une des tâches les plus urgentes et les plus nobles que le monde aujourd'hui se doit d'assumer. »

Saint Jean-Paul II, 1989



Vous pouvez adresser vos dons à :

- Association Diocésaine de Belley-Ars - Liban
- l'Œuvre d'Orient : oeuvre-orient.fr
- Auprès de plusieurs paroisses qui ont lancé une collecte : Gex, Ambérieu, Ars...

Interview d'Olivier BAUER, Econome diocésain

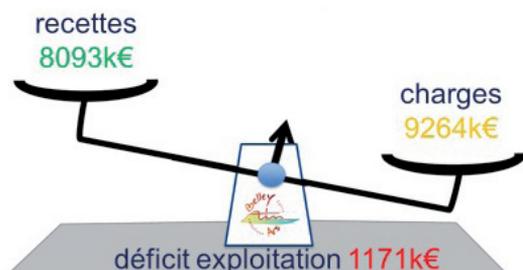
Olivier, vous êtes économiste du diocèse de Belley-Ars depuis juste un an. Pouvez-vous nous dire ce que vous retenir de cette première année ?

Avant d'être économiste, j'étais paroissien dans l'Ain (et parfois ailleurs selon les mutations) comme beaucoup de vos lecteurs. Ayant bien assez à faire avec la gestion des finances dans mes responsabilités successives en entreprises, j'avoue m'être peu soucier des finances de l'Église et du diocèse. Le paiement annuel du denier et les échos positifs des finances de notre groupement paroissial, son « matelas » en réserve, me suffisaient... De plus, peu de communications sur les finances du diocèse dans son ensemble sont habituellement fournies de manière simple et compréhensible, ce à quoi nous allons essayer de remédier. Je tiens, à ce propos, à remercier les salariés, les bénévoles, les prêtres, qui m'ont aidé à appréhender les finances du diocèse et ses problématiques, avec patience et pédagogie.

J'ai découvert une grande disparité de situation des groupements paroissiaux du diocèse que je n'imaginai pas. Outre les écarts de revenus des populations, de densité de fidèles, de tailles aussi, certains groupements ont de gros patrimoines religieux à entretenir – églises ou presbytères construits ou acquis après 1905 ! Cela pose une première vraie question de soutien par une solidarité intra-diocésaine...

Une autre surprise a été le déficit annuel structurel d'exploitation de notre diocèse, d'un million d'euros par an environ ; je l'ai déjà partagé par le schéma ci-dessous lors de l'opération « Urgence Vitale » de

Toussaint 2019, avec le déséquilibre de la balance entre les ressources récurrentes (les dons des fidèles) et les toutes les dépenses (charges) de 2018 :



an	2013	2014	2015	2016	2017
résultat	-1274k€	-835k€	-707k€	-1358k€	-1015k€

Il faut entendre par diocèse : les groupements paroissiaux, sanctuaires et services ensemble. L'opposition que l'on entend souvent entre « paroisses » et « diocèse » m'est également un point de réflexion. J'ai tout de suite et souvent entendu : « Vous le diocèse, nous les paroisses ». « Nous le diocèse » serait plus juste pour tous ! Vatican II, Lumen Gentium en particulier, jette pourtant un éclairage très différent, par exemple §24 : « Quant aux fidèles, ils doivent s'attacher à leur évêque comme l'Église à Jésus-Christ et comme Jésus-Christ à son Père, afin que toutes choses conspirent dans l'unité et soient fécondes pour la gloire de Dieu. »

Et économiquement, force est de constater que l'unité de consolidation est effectivement l'Association Diocésaine (personne morale), regroupant groupements paroissiaux et services, sous la responsabilité de l'évêque.

Comment un déficit d'exploitation d'un million d'euros peut-il perdurer d'une année sur l'autre ?

Chaque année, grâce à Dieu, ce déficit est comblé par des ressources exceptionnelles. Ce sont d'une part les legs et ventes de biens (qui sont moins, ou ne sont plus, utiles à la pastorale locale) et d'autre part les subventions d'autres diocèses. Merci à nos fidèles du passé et à la solidarité entre chrétiens !

Des ressources exceptionnelles chaque année peuvent-elles encore être considérées comme « exceptionnelles » ?

Vous avez raison, il y a là un paradoxe. Elles sont considérées comme exceptionnelles puisqu'une personne décédée ne lègue qu'une seule fois, que l'arrivée de legs reste une incertitude permanente. On doit par contre continuer à communiquer sur les legs et les avantages que cela offre : un notaire spécialisé, Maître Louis-Philippe TANDONNET est ainsi venu compléter l'équipe des grands ambassadeurs du diocèse. N'hésitez pas à solliciter Pascaline VEYRET, en particulier en charge des legs pour organiser son intervention, individuelle ou collective !

De même, un bien n'est vendu qu'une seule fois, épuisant petit à petit le patrimoine. On peut regretter, et on l'entend effectivement en paroisse, qu'un bien soit vendu plutôt que remis en état pour la location : se posent en fait les questions, d'une part du bouclage des comptes diocésains chaque année (avec le déficit d'exploitation évoqué ci-dessus), et d'autre part du retour sur investissement des travaux à faire, en particulier lorsque les paroissiens souhaitent en plus favoriser des loyers modérés... La question du revenu récurrent est pertinente mais, dans la configuration économique actuelle, après d'autres travaux jugés prioritaires.

Pour ce qui est de la solidarité effective, les subventions d'autres diocèses ont concerné la Conférence des Evêques de France (via des diocèses plus riches) mais aussi l'étranger, avec notamment sur trois ans, une subvention notable du diocèse de Munster (Allemagne) pour des travaux sur le sanctuaire d'Ars, liée aux relations amicales entre nos deux évêques.

N'y a-t-il pas d'autres moyens pour combler ce déficit ?

Le déficit d'exploitation étant entre les recettes et les dépenses, il y a deux possibilités : diminuer les charges et augmenter les ressources. Il faut traiter les deux.

Il est fort intéressant de constater que, du fait des importantes différences entre les groupements paroissiaux, il y a des bonnes pratiques à partager partout, plus particulièrement sur les économies dans les groupements paroissiaux à revenus moindres et sur la recherche de ressources dans des groupements plus aisés. C'est une belle piste de progrès, qui peut donc concerner toutes les groupements. C'est pourquoi il paraît opportun de favoriser des contacts entre les économes (ou trésoriers) locaux et les référents ressources pour échanger sur les meilleures pratiques démontrées, à l'exemple de ce qui se vit couramment et avec succès en entreprise. C'est l'un des objectifs recherchés dès l'après-midi du 10 septembre 2020 !

Côté dépenses, deux bénévoles Bertrand LAPOSTOLLE et Yves SIMON se sont investis sur des dossiers prioritaires d'énergies. Les enjeux et les sujets d'économies sont importants et mériteraient du soutien d'autres bénévoles, sur tel ou tel sujet : c'est un appel que nous lançons !

Côté dépenses toujours, le choix a été fait par notre évêque, à la suite de son prédécesseur, de maintenir un maillage qui permette aux chrétiens de se rassembler pour l'Eucharistie dominicale sur un pôle missionnaire, autour duquel rayonnent des petites fraternités de disciples-missionnaires. Cela a un coût, faisant déjà appel à la solidarité au sein du diocèse, sans pour autant que cela soit vraiment mis en exergue : par exemple, le maintien d'un prêtre sur Lélex, Chézery, Mijoux, dans un groupement paroissial qui ne peut clairement subvenir seul à toutes ses charges. A noter également la bonne pratique de Bourg-en-Bresse, qui mutualise, via le CARAB (Comité d'Aménagement Religieux de l'Agglomération de Bourg), des dons des trois paroisses catholiques de Bourg en Bresse, pour subventionner l'entretien de l'immobilier (certaines églises, construites après 1905 appartiennent à l'Association Diocésaine). On comprend en effet aisément qu'un groupement qui entretient son église ou son presbytère elle-même n'a pas les mêmes problématiques financières que celle dont l'église est entretenue par la commune ou l'État (pour la cathédrale)... Là aussi, une solidarité plus large, entre chrétiens de groupements paroissiaux aisés et moins favorisés, devrait s'exercer. Une réflexion est à mener en particulier au sein des conseils économiques paroissiaux disposant de « trésors de guerre », avec la possibilité de faire intervenir un membre du conseil économique diocésain.

Avec les grands ambassadeurs, nous avons travaillé sur des films de représentation des chantiers du diocèse, décidés fin 2019, pour solliciter spécifiquement les donateurs sur les priorités définies : vous pouvez retrouver ces films sur le site internet du diocèse. N'hésitez pas à aider financièrement tel ou tel chantier, ou à

orienter vers les ambassadeurs tel ou tel mécène potentiel !

À ce propos, comment se passe la récolte de fonds pour les travaux du diocèse ?

Les chantiers retenus pour 2020 ont été décidés fin 2019 par notre évêque, sur la base de dossiers préparés très professionnellement par le CAI (Comité des Assises de l'Immobilier), avec des phases successives sécurisantes, puis présentés conjointement au CDAE (Conseil Diocésain des Affaires Économiques) et au Conseil des Consultants - donc les conseils compétents de laïcs et de prêtres de l'évêque -, pour éclairer des choix (imposés en particulier par les limites de capacités de financements du diocèse), qui ont ensuite fait l'objet d'avis positifs unanimes. Cette unanimité a ensuite été une grande force pour la réalisation des dossiers et leur communication. Celles-ci ont été perturbées par la situation sanitaire, qui n'a pas permis aux grands ambassadeurs de mener toutes les actions de récoltes de fonds souhaitées.

Donner pour l'adaptation de nos bâtiments aux exigences de sécurité, d'accessibilité, d'amélioration écologique, d'économies ou simplement de rafraîchissement, ne coule pas de source aujourd'hui. Nous ne sommes pas dans les élans bâtisseurs de certaines autres époques : il y a un gros travail de pédagogie à poursuivre, nos ambassadeurs en ont conscience, et leur équipe reste à étoffer pour couvrir tout le département !

Mais notre processus immobilier a montré son efficacité : il sera donc poursuivi en l'état, à la vitesse qu'induit les dons et les capacités d'emprunts induites.

A court terme, un point est indispensable sur les travaux des Ad'AP, Agendas d'Accessibilité Programmée, entre les référents immobiliers de chaque groupement paroissial et Peggy GRANDE, responsable immobilier. En effet, ils sont à échéance avec dorénavant des risques d'amendes. Un atelier leur sera consacré lors de l'après-midi de la rentrée diocésaine du 10 septembre 2020.

Qu'en est-il côté ressources récurrentes ?

Côté ressources récurrentes, il y a également de nombreuses perspectives. En préparation de la « campagne ressources 2020 », nous avons travaillé avec des jeunes professionnels pratiquants... qui ne payaient pas le denier (c'est un constat, pas un jugement). De riches échanges, avec la conscience que « l'Eglise, c'est chacun de nous, jeunes compris », qu'ils sont donc concernés ; que les « services de l'Eglise, dont ils ont bénéficié gratuitement, ont en fait un coût », etc.

Ils ont montré une curiosité de connaître, pour chaque don (quête, casuel, denier, offrande de Messe, legs, etc.), son sens liturgique ou biblique et donc sa réelle différenciation par rapport aux dons à d'autres associations en tant que « forme de prière », « acte concret posé, qui contribue à quelque chose de grand ».

À l'issue de riches échanges, ce sont ces mêmes jeunes qui ont proposé pour la campagne 2020 (et les années suivantes), la multiplication des 5 pains et 2 poissons, avec la prise de conscience que « Jésus a toujours besoin de notre don, qui devient œuvre de Dieu », que « on n'imagine pas la portée de notre don... »

La diffusion des outils proposés a

montré qu'un rafraîchissement était parfois utile au-delà des jeunes. Ne pas hésiter à consulter le site internet du diocèse. Car chaque fidèle est invité à devenir ambassadeur des ressources du diocèse, pour, à partir du dépliant proposé, être capable de solliciter le don, en toute occasion (baptêmes, mariage, confirmation, inscriptions au caté ou à l'aumônerie, inscription à l'enseignement catholique, etc.) et sans complexe. C'est aussi l'un des objectifs recherchés par l'atelier de Brigitte RUDE, en particulier en charge des ressources récurrentes, lors de l'après-midi du 10 septembre 2020 !

Ainsi, le nombre de donateurs au denier (seulement 8 670 en 2019) se rapprochera du nombre de catholiques dans nos groupements paroissiaux (que l'on soupçonne d'être supérieur à 8 670...). Pour mémoire, le denier devrait couvrir le traitement des prêtres (actifs et aînés), le salaire des laïcs du diocèse, avec toutes les charges afférentes : ce n'est pas le cas, imposant là aussi une péréquation avec d'autres dons.

Vous avez parlé de « matelas en réserve », de « trésor de guerre » dans certaines groupements paroissiaux, que voulez-vous dire ?

Il faut, bien entendu, prendre cela au sens figuré de l'expression. La guerre qu'ils ont menée est celle des ressources : car lorsque l'on s'occupe du sujet, les idées ne manquent pas (repas, kermesse, brocante, etc.), ni d'ailleurs la générosité des donateurs. A l'inverse, certains groupements paroissiaux relaient peu les opérations et informations, c'est triste : j'ai constaté cela pour l'opération « urgence vitale » de Toussaint 2019, pour les dons en lignes pendant le confinement, et encore pour l'opération « ressources 2020 » (il n'y a pas encore les affiches

et les dépliants dans certaines églises). Si l'on peut parfaitement comprendre que certains pasteurs ne soient pas à l'aise avec l'argent, il m'est plus difficile d'admettre, je l'avoue, qu'ils ne puissent trouver un référent qualifié parmi les paroissiens, à qui déléguer cette mission ressources. Celui-ci est bienvenu dès le 10 septembre pour être épaulé sur le sujet !

Pour être plus complet sur votre question, il convient de préciser que l'argent disponible ne dort néanmoins pas : la trésorerie des groupements paroissiaux, mouvements et services est centralisée sur le CED (Compte Epargne Diocésain). Elle est utilisée selon les besoins des uns ou des autres, ce qui constitue aussi une forme de solidarité effective, imposée depuis les difficultés et la restructuration de la trésorerie du diocèse en 2010 (avec deux emprunts qui courent jusqu'à fin

2025). Elle n'est pas satisfaisante en ce qu'elle peut donner le sentiment de déposséder le groupement paroissial de sa gestion, donc de la décourager dans la recherche de fonds.

Nous avons regroupé les problématiques évoquées sur le schéma ci-dessous, préparé pour la réunion du CDAE et du conseil des consultants en juin 2020, avec son titre un peu provocateur, pour pousser notre réflexion, qu'il faut partager dans tous les groupements paroissiaux (les membres du CDAE peuvent être invités pour cela dans les conseils économiques paroissiaux), afin d'en tirer des conclusions pour actions.

un processus économique encore catholique ?

des situations économique hétérogènes :

- ✓ par les **revenus des populations**
- ✓ par les **patrimoines immobiliers à entretenir**
- ✓ par la **dynamique dans la recherche de ressources**

- ✓ sentiment de **dépossession** de la gestion paroissiale
- ✓ **découragement** dans la recherche de fonds
- ✓ émergence de nouvelles associations locales **contournantes**

- solidarité imposée :**
- ✓ CED, solidarité « **passive** »
 - ✓ **rémunération fictive**
 - ✓ **planification des travaux**

- préconisations de solidarité active :**
- ✓ réserve
 - ✓ don fléché
 - ✓ financement



Comment un groupement paroissial, à la lecture de son compte d'exploitation, peut-il savoir où il en est de sa contribution à l'ensemble de ces charges du diocèse ?

C'est une excellente et légitime question que posent les conseils économiques de paroisse lors des visites, avec l'objectif clair de mieux solliciter les paroissiens. Il convient de pouvoir y répondre simplement, en étant à la portée du plus grand nombre. Notre objectif est de pouvoir donner au Conseil Économique de chaque groupement paroissial quelques ratios à appliquer, à partir de sa balance hors amortissement, pour se positionner par lui-même sur cette question. Cela fera l'objet d'une communication spécifique en septembre, avec la présentation des comptes du diocèse, en particulier lors de la rentrée diocésaine (10 septembre 2020).

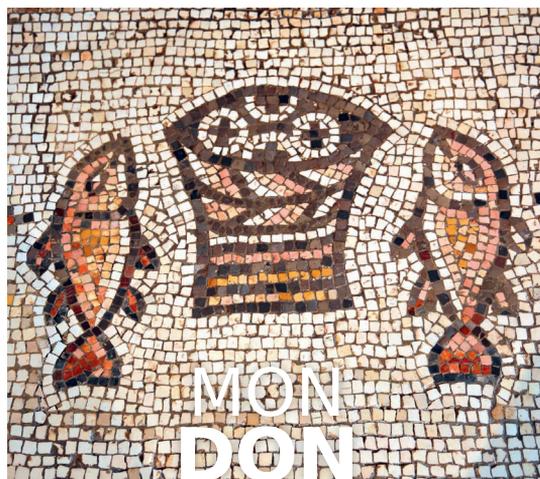
Merci pour toutes ces précisions. Pour finir, où en est-on en cette année 2020, avec la crise sanitaire ?

La situation est très contrastée. Pour commencer par les bonnes nouvelles, ceux qui ont conscience de la réalité économique du diocèse se sont mobilisés, que ce soit pour les quêtes lors du confinement ou à sa sortie, que pour le denier. Ce dernier n'est pas très loin de la situation de 2019 à la même époque, avec 20% de donateurs en moins, ce qui est une belle performance : nos fidèles donateurs ont donc été plus généreux, merci à eux !

Mais cela reste insuffisant, ainsi que les quêtes et casuels qui restent à un niveau bas, avec les perturbations des célébrations.

Il est impératif d'étendre largement la

prise de conscience que ce sont tous les dons - petits ou grands « à la mesure des bénédictions du Seigneur ton Dieu » (Dt 16, 17) - de chaque baptisé - jeune ou moins jeune -, qui construisent l'Église du Christ. Le don pour l'Église du Christ n'est comparable à aucun autre : il répond aux exigences bibliques, « la Loi du Seigneur », et est indispensable, avec notre foi, à l'action puissante de Jésus-Christ. Alors « que chacun donc décide personnellement, sans contrainte et sans regret, car Dieu aime celui qui donne joyeusement. » (2 Co 9, 7). Merci d'avance à chacun !



**MON
DON
CONSTRUIT
L'ÉGLISE
DU CHRIST**

Merci pour votre soutien
à la Mission de l'Église
www.don.belley-ars.fr



Un Foyer de Miséricorde à Ars

Depuis le 31 décembre 2016, la Maison Saint-Jean (Ars-sur-Formans) attendait une nouvelle vie. Après la fermeture en 1905 du pensionnat de garçons tenu par les Frères de la Sainte Famille depuis 1849, cette maison a été confiée aux Sœurs de Saint François d'Assise pour accueillir des orphelins, puis des pèlerins et retraitants à partir de 1975 (cf. EPA du 1^{er} février 2017, pp. 9-11).

A dater de ce mois de septembre, en partenariat avec la Fédération des Villages Saint Joseph, une partie de cette grande maison qui se trouve derrière la Basilique accueille un Foyer de Miséricorde.

L'objectif de ce Foyer est d'accueillir et d'accompagner de personnes cherchant un chemin de libération, de reconstruction à la suite, par exemple, de pathologies liées à l'alcool, la drogue, le handicap, la solitude, la dépression, etc. Trois autres lieux de ce genre existent déjà en France depuis 20 ans.

Comment les personnes accueillies peuvent-elles se reconstruire ? La conviction du Village Saint-Joseph, c'est

que les gens qui vivent une situation difficile ont besoin d'être aidés, mais aussi d'aider eux-mêmes les autres, pour retrouver du sens dans leur vie. Ils ont donc avant tout besoin d'une véritable vie fraternelle enrichissante. Le travail – participation à la vie de la maison, à des ateliers artisanaux – leur permet aussi de retrouver l'estime de soi. Enfin, ils sont invités à confier leur passé à la Miséricorde de Dieu, à vivre leur présent dans son Amour et à envisager leur avenir avec lui. Car si le Foyer est ouvert à tous, dans le respect, ses valeurs sont celles de l'Évangile. En lien avec les acteurs locaux, médicaux, sociaux et ecclésiaux, le Foyer de Miséricorde leur permet donc de retrouver la joie, la paix et l'espérance

Depuis 20 ans, nombreux sont ceux qui ont pu être aidés par le Village Saint-Joseph. Nicolas, dont l'addiction à l'alcool lui avait fait perdre son épouse, ses enfants, son travail et sa maison, a vécu une « résurrection » au Village Saint-Joseph à Plounévez-Quintin. Il a pu en repartir, reprendre son travail comme chef de chantier, avant de revenir depuis



Devant la Maison Saint-Jean,
Pascal et Sylvie
(responsables du Foyer),
Nathanaël et Katia
(fondateurs du Village Saint-Joseph)

7 ans comme responsable des travaux du Foyer. Il se souvient avec émotion du début de son sevrage : au premier repas, il tremblait tellement qu'il était incapable de tenir son verre ou de couper sa viande. « Je reste toujours reconnaissant au frère arrivé un peu avant lui au foyer, qui, sans aucune question, m'a donné à boire (de l'eau !) et à manger. Cet accueil à bras ouverts de la fraternité, accueil sans jugement ni préjugé, couplé à ma forte volonté de s'en sortir, ont été déterminants ! »

Pour aider le Foyer de Miséricorde, vous pouvez faire un don sur villagesaintjoseph.org ou donner du temps, en le contactant : Foyer de Miséricorde
60, chemin de la Mironnière
01480 Ars-sur-Formans
06 18 10 51 09
foyerdemisericorde@gmail.com

« La chose dont a le plus besoin l'Église aujourd'hui c'est la capacité de soigner les blessures et de réchauffer le cœur des fidèles, la proximité, la convivialité. Je vois l'Église comme un hôpital de campagne après une bataille. Il est inutile de demander à un blessé grave s'il a du cholestérol ou si son taux de sucre est trop haut ! Nous devons soigner les blessures. Ensuite nous pouvons aborder le reste. »

Pape François

Deux pèlerinages : Assise et Medjugorje

Assise, sur les pas de St François Du 19 au 24 octobre 2020

Découverte de la ville d'Assise, en Italie, et les lieux marquants de la vie de saint François : Greccio, San Damiano, la Portioncule, Monte Casale, La Verna... Ce pèlerinage est accompagné par Frère Jo Coz, Capucin et assistant spirituel de Fraternités séculières Franciscaines en Rhône-Alpes.

Coût du pèlerinage : entre 595 et 525 € par pèlerin, selon le nombre de participants (entre 450 et 375 € pour les pèlerins voyageant jusqu'à Assise avec leur véhicule personnel). Renseignements et inscriptions avant le 10 octobre.

Međugorje du 12 au 17 avril 2021

Depuis juin 1981, de nombreux pèlerins du monde entier viennent prier la Vierge Marie ou « Gospa » (la dame en Croatie) comme étant « Notre Dame de la Paix ». Elle serait apparue à 6 enfants dans ce village de paysans. Sans se prononcer encore sur les apparitions, le Pape François a autorisé officiellement le pèlerinage le 12 mai 2019. En route, visite des sanctuaires de sainte Joséphine Bakhita à Schio et de Saint Antoine à Padoue, en Italie du Nord.

Coût du pèlerinage : entre 750 et 810 € par pèlerin, selon le nombre de participants.

Renseignements et inscriptions :

Service Diocésain des Pèlerinages du Diocèse de Belley – Ars 31, rue du Docteur Nodet, CS 60154
01004 Bourg-en-Bresse cedex
04 74 32 86 50 - 06 33 09 14 24
pelerinages@belley-ars.fr

Agenda de l'année pastorale

Dimanche 30 août 2020

Installation du P. Rémi Griveaux à Ars (Mgr Roland et P. Pelletier)

Dimanche 6 septembre

Installations:

- P. Marcellin Kouloukiabonga à Hauteville (Mgr Roland)
- P. Gabriel Massembo à Viriat (P. Pelletier)

Mardi 1^{er} au 6 septembre

Session des séminaristes

Vendredi 11 septembre

Fraternité Missionnaire diocésaine

Dimanche 13 septembre

Présentation P. Emmanuel Kabemba à la paroisse de St-Denis et Péronnas

Du dimanche 13 au 18 septembre

Visite pastorale de St-Denis et Péronnas

Samedi 19 septembre

Installations:

- P. Bruno Boucly à St Rambert en Bugey (Mgr Roland)
- P. Dieudonné Mayambika à Lanténay (P. Pelletier)

Dimanche 20 septembre

Installations:

- P. Donatien Mbala à Villereversure (Mgr Roland)
- P. Brice Babakila à St-André-de-Corcy (P. Pelletier)

Mardi 22 septembre

Conseil d'Administration de l'Association diocésaine

Dimanche 27 septembre

Ordination diaconale de Loïc Biot à Notre-Dame de Bourg

Jeudi 1^{er} octobre

Assemblée du Conseil Presbytéral à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes

Vendredi 2 octobre

Assemblée des Doyens avec le Conseil Presbytéral à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes
Collège des consultants

Samedi 3 octobre

Formation préparation au mariage (curés et équipes) à Bourg

Vendredi 9 octobre

Fraternité Missionnaire diocésaine

Lundi 12 octobre

Rencontre des prêtres fidei donum à l'évêché

Vendredi 16 octobre

Conseil des Affaires Economiques de l'Association diocésaine

Du lundi 26 octobre au 1^{er} novembre

Visite pastorale de Pont-d'Ain

Jeudi 12 novembre

Assemblée des Doyens à l'évêché

Vendredi 13 novembre

Fraternité Missionnaire diocésaine

Dimanche 15 novembre

Journée mondiale des pauvres

Mercredi 18 novembre

Formation diocésaine Conférence Jean Sévillia : « L'Eglise en procès »

Du dimanche 22 au mardi 24 novembre

Session du presbyterium à Paray-le-Monial

Du lundi 30 novembre au 6 décembre

Visite pastorale de Feillens

Vendredi 11 décembre

Conseil des Affaires Economiques et Collège des consultants

Samedi 12 décembre

Journée Arc-en-Ciel (Catéchumènes et recommençants)

Mardi 15 décembre

Conseil d'Administration de l'Association diocésaine

Vendredi 18 décembre

Fraternité Missionnaire diocésaine
Veillée de prière, délivrance et guérison

Samedi 19 décembre

Session des séminaristes

Jeudi 7 janvier 2021

Conseil des Affaires Economiques de l'Association diocésaine
Vœux de l'évêque

Du jeudi 14 au 17 janvier

Visite pastorale de Tossiat-Cézeyriat

Du lundi 18 au mercredi 20 janvier

Colloque de la SJMV : « Le prêtre, homme du sacré ? »

Mercredi 20 janvier

Formation diocésaine « Qu'est-ce que l'Eglise ? »

Jeudi 21 janvier

Assemblée des Doyens à l'évêché

Vendredi 22 janvier

Fraternité Missionnaire diocésaine

Jeudi 28 janvier

Journée des LME

Du dimanche 7 au vendredi 12 février

Retraite sacerdotale diocésaine au Puy-en-Velay

Samedi 13 février

Marche pour les vocations

Dimanche 14 février

Arrivée de saint Jean-Marie Vianney à Ars

Vendredi 19 février

Fraternité Missionnaire diocésaine

Vendredi 19 février

Halte spirituelle (18h30-22h15)

Samedi 20 février

Halte spirituelle à Oyonnax (église Notre-Dame de la Plaine - 14h-19h30)

Dimanche 21 février

Appel décisif

Jeudi 25 février

Assemblée du Conseil Presbytéral à Ars

Vendredi 26 février

Assemblée des Doyens avec le Conseil Presbytéral à Ars

Vendredi 26 février

Collège des consultants
Halte spirituelle (18h30-22h15)

Lundi 1^{er} mars

Rencontre des prêtres fidei donum

Mardi 2 mars

Halte spirituelle (18h30-22h15)

Vendredi 5 mars

Lancement campagne denier de l'Eglise
Halte spirituelle à Belley (18h30-22h15)

Samedi 6 mars

Halte spirituelle (14h-19h30)

Mardi 9 mars

Halte spirituelle (18h30-22h15)

Mercredi 10 mars

Halte spirituelle (18h30-22h15)

Vendredi 12 mars

Fraternité Missionnaire diocésaine
Veillée de prière, délivrance et guérison

Samedi 13 mars

Halte spirituelle à St Rambert en Bugey (14h-19h30)

Du dimanche 14 au 21 mars

Visite pastorale de Bourg-en-Bresse
Halte spirituelle à Bourg-en-Bresse pendant la semaine

Samedi 27 mars

Journée du Pardon

Mardi 30 mars

Journée du presbyterium
Messe chrismale
Session des séminaristes

Mercredi 7 avril

Formation diocésaine « Qu'est-ce que l'Eglise ? ».

Jeudi 8 avril

Assemblée des Doyens à l'évêché

Vendredi 9 avril

Fraternité Missionnaire diocésaine

Mardi 20 avril

Conseil d'Administration de l'Association diocésaine

Jeudi 22 avril

Conseil des Affaires Economiques de l'Association diocésaine

Samedi 24 avril

Fête de St Pierre Chanel à Cuet

Lundi 26 avril

Rencontre des prêtres de l'archidiaconé St-Pierre Chanel

Mardi 27 avril

Rencontre des prêtres jubilaires

Lundi 3 mai

Rencontre des prêtres fidei donum

Lundi 17 mai

Rencontre des prêtres de l'archidiaconé St-Jean-Marie Vianney

Vendredi 21 mai

Fraternité Missionnaire diocésaine
Veillée de prière, délivrance et guérison

Lundi 31 mai

Rencontre des prêtres de l'archidiaconé St-Anthelme

Vendredi 4 juin

Conseil d'Administration de l'Association diocésaine
Conseil des Affaires Economiques de l'Association diocésaine
Collège des consultants
Messe avec le personnel et les bénévoles de l'évêché + repas champêtre

Mardi 8 juin

Rencontre des prêtres fidei donum en fin de mission

Jeudi 10 juin

Rencontre pour la journée de prière pour la sanctification des prêtres

Jeudi 17 juin et vendredi 18 juin

Assemblée du Conseil Presbytéral à l'Abbaye de St-Rambert-en-Bugey, avec les Doyens le vendredi

Vendredi 18 juin

Collège des consultants

Mercredi 23 juin

Formation diocésaine « Qu'est-ce que l'Eglise ? »

Jeudi 24 juin

Fraternité Missionnaire diocésaine

Vendredi 25 juin

Assemblée Générale

Du lundi 26 juillet au dimanche 1^{er} août

Pèlerinage diocésain à Lourdes

Mardi 3 et mercredi 4 août

Fête du St Curé d'Ars

Samedi 25 septembre

Journée de rentrée diocésaine

Nouvelles coordonnées au 1^{er} septembre 2020

P. Brice BABAKILA

Presbytère - 1, impasse de l'église
01390 Saint-André-de-Corcy
04 72 26 10 48 - 07 55 27 18 17
babakilabrice@gmail.com

P. Patrice CHOCHOLSKI

Institut Catholique de la Méditerranée
11, impasse Flammarion
13001 Marseille
06 13 46 33 39
directeuricm@icm13.com

P. Etienne FAUVET

Seillon Repos
1070, chemin des Carronnières
01960 Péronnas
04 74 32 88 78 - 06 85 65 88 17
etienne.fauvet1@free.fr

P. Didier GAUD

Presbytère - 10, place Clemenceau
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 14 15 99
peredidiergaud01@gmail.com

P. Patrick GIRAUD

Presbytère - 44, rue des Fours à Chaux
62100 Calais
03 21 36 38 23 (par.) - 06 30 53 35 49
patr.giraud@free.fr

P. Remi GRIVEAUX

Presbytère - 40, allée Abbé Nodet
01480 Ars-sur-Formans
04 74 08 17 01 (personnel)
04 74 08 17 20 (secrétariat)
remi.griveaux@orange.fr

P. Roger HÉBERT

Foyer de Charité
Cap des Biches - BP 60
25023 Rufisque - Sénégal
(+221) 33 836 33 84
(+221) 77 537 17 24
06 68 61 70 33
pere.roger.hebert@gmail.com

P. Emmanuel Joseph KABEMBA

56, allée d'Eternaz
01960 Péronnas
07 87 66 06 37
ejokabemba3@gmail.com

P. Fabrice LETELLIER

Presbytère - 3, rue Charles Tardy
01000 Bourg-en-Bresse
06 82 77 45 05
perefletellier@gmail.com

P. Donatien MBALA

Presbytère - 40, chemin de la Roche
01250 Villereversure
04 74 55 16 80 (par.) - 06 05 79 41 66
mbaladonatien@gmail.com

P. Jean MPONGO

Presbytère - 121, rue Louise de Savoie
01160 Pont-d'Ain
04 74 39 03 65 (par.) - 06 46 09 10 48
mpongovedi@gmail.com

P. Henri DE PENFENTENYO

Presbytère - 3, rue Charles Tardy
01000 Bourg-en-Bresse
06 40 59 03 96
p.depenfentenyo@gmail.com

P. Serge PLACIDE

Presbytère - 90, rue de l'Église
01370 Saint-Étienne-du-Bois
04 74 30 50 71 (par.)
placide.serge46@orange.fr

Agenda diocésain

Messe de requiem pour les P. Guillet et Cagnin

Dimanche 6 septembre à 18 h à Lagnieu.

Journée de rentrée diocésaine

Jeudi 10 septembre à la Maison Jean-Marie Vianney

Assemblée Générale de l'Association Diocésaine (voir p. 5)

Messe de requiem pour le P. Balleydier

Samedi 12 septembre à 10 h 30 à la chapelle des Vennes à Bourg-en-Bresse à Lagnieu.

Portes ouvertes au Cenacolo

Samedi 12 septembre à 14 h à Ars-sur-Formans (489 Chemin du Château)

- A partir de 14 h : accueil, prière, spectacle, témoignages
- 19 h : repas et adoration

Contact et inscription pour le repas : cenacolo.ars@gmail.com

18^e Marche des hommes

Du vendredi 18 septembre à 20 h à Dardilly, au samedi 19 septembre à 8 h à Ars

Inscription : 04 74 08 17 17
info@arsnet.org

Messe de rentrée de l'enseignement catholique

Samedi 19 septembre à 10 h 30 à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Ordination diaconale de Loïc Biot

Dimanche 27 septembre à 15h à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse.

Marche pour la Création

Samedi 3 octobre à la Chartreuse de Sélignac à Simandre-sur-Suran

Contact et inscription : maurice.simplex@orange.fr

Sommaire

Homélie du cardinal Parolin pour la fête de saint Jean-Marie Vianney	p. 1
Agenda de Mgr Roland	p. 2
Nominations	p. 3
Journée de rentrée diocésaine et assemblée générale	p. 5
Informations diocésaines	p. 6
Aide aux écoles chrétiennes du Liban	p. 7
Interview d'Olivier Bauer	p. 8
Un Foyer de miséricorde à Ars	p. 14
Deux pèlerinages : Assise et Medjugorje	p. 15
Agenda de l'année pastorale	p. 16
Nouvelles coordonnées	p. 19
Agenda diocésain	p. 20

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 2 septembre 2020

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Sanctuaire d'Ars (p. 1), Jorono-Pixabay (p. 7), Village Saint-Joseph (p. 14), SDPC

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

belley-ars.catholique.fr